

ÉCOLE NOTRE-DAME-DU-CANADA

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame-du-Canada tenue par visioconférence, le 9 juin 2020, de 17h32 à 17h49.

Sont présents : Mme Mélissa Allaire, parent
Mme Amélie Bernard, parent
Mme Viviane Blanchette-Dimbeko, professionnelle
Mme Stéphanie Lavertu, enseignante
Mme Mireille Laroche, parent
Mme Nathalie Ratté, Tech.Resp. Service de garde
M. Charles Fokou Mba, parent
M. Martin Simard, enseignant
M. Sébastien Leclerc, éducateur au service de garde
Mme Marie-Eve D'Ascola, directrice

Est absente : Mme Jeanne Landry-Belleau, parent

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 17h32, la direction déclare la séance officiellement ouverte après avoir constaté que les membres présents forment quorum.

CE-19-20-29

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par Sébastien Leclerc, et résolu que l'ordre du jour suivant soit adopté :

Ouverture de la séance

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Adoption et suivis du procès-verbal de la séance du 26 mai 2020

Points de décisions :

- Adoption du budget annuel 2020-2021
- Adoption du rapport annuel 2019-2020
- Règles et modalités de fonctionnement pour le service de garde 2020-2021
- Changement d'horaire - 23 juin

Points d'information :

- Mot du représentant au comité de parents
- Informations du service de garde
- Autres sujets

Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-30

ADOPTION ET SUIVIS DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 26 MAI 2020

IL EST PROPOSÉ par Mélissa Allaire, et résolu que le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-31

ADOPTION DU BUDGET ANNUEL 2020-2021

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Ratté, et résolu que le budget 2020-2021 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-32

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2019-2020

IL EST PROPOSÉ par Amélie Bernard, et résolu que le rapport annuel soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-19-20-33

RÈGLES ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT POUR LE SERVICE DE GARDE 2020-2021

CONSIDÉRANT les explications données par la technicienne responsable du service de garde et les montants convenus;

IL EST PROPOSÉ par Mireille Laroche, et résolu que règles et modalités de fonctionnement pour le service de garde pour l'année 2020-2021 soient adoptées.

ADOPTÉE À MAJORITÉ

CE-19-20-34

CHANGEMENT D'HORAIRE - 23 JUIN

IL EST PROPOSÉ par Nathalie Ratté, de changer l'horaire du 23 juin soit de 8h30 à 12h30 et d'adopter celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun sujet

MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Aucun sujet

AUTRES SUJETS

Aucun sujet

CE-19-20-35

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 17h49, l'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par Nathalie Ratté, et résolu que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mélissa Allaire
PRÉSIDENTE DE SÉANCE

Marie-Eve D'Ascola
DIRECTION